La justice française ordonne la remise d'un Rwandais à la CPI

@rib News, 03/11/2010 â€“ Source ReutersLa Cour d'appel de Paris a ordonnÃ© mercredi la remise Ã la Cour pÃ©nale internationale (CPI) du chef prÃ©sumÃ© d'un groupe rebelle rwandais accusÃ© de viols collectifs en RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC).ArrÃªtÃ© le 11 octobre Ã Paris Ã la demande de cette Cour, Callixte Mbarushimana, 47 ans, dirigeant des Forces dÃ©mocratiques de libÃ©ration du Rwanda (FDLR), est accusÃ© d'Ãªtre impliquÃ© avec son groupe en 2009 dans plus de 300 viols dans la province du Nord-Kivu, dans l'Est de la RDC.
Il peut se pourvoir en cassation contre la dÃ©cision de la cour d'appel.Actuellement Ã©crouÃ© prÃ¨s de Paris, il doit rÃ©pondre de 11 chefs d'inculpation de crimes contre l'humanitÃ© et crimes de guerre, y compris de meurtre, viols, persÃ©cutions fondÃ©es sur le sexe et destruction de propriÃ©tÃ©.Selon l'accusation, ces faits auraient pour la plupart Ã©tÃ© commis au cour de l'annÃ©e 2009 par le FDLR, organisation dont il est secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral depuis juillet 2007. Il nie les faits.Il fait aussi l'objet d'une information judiciaire en France pour "gÃ©nocide et crimes contre l'humanitÃ©" visant cette fois son implication prÃ©sumÃ©e dans le gÃ©nocide rwandais, qui a fait 800.000 morts en 1994.